

Grand Projet Rhône-Alpes Biovallée®

*un éco-territoire vitrine de l'éco-région Rhône-Alpes,
et de la Drôme, département leader en matière de développement durable*

Le projet Biovallée® est un des 7 « Grands Projets Rhône-Alpes » impulsés par le Conseil Régional Rhône-Alpes pour construire une éco-région. Ces « Grands Projets Rhône-Alpes », innovants et ambitieux, doivent :

- contribuer à aménager et à équilibrer durablement le territoire, sur la base de ses atouts,
- générer des emplois et des activités socialement utiles,
- s'inscrire dans la préservation et la valorisation de l'environnement,
- mobiliser un large partenariat entre acteurs sociaux, économiques, universitaires.

Le projet Biovallée®, regroupe les 4 Communautés de Communes du Val de Drôme, du Crestois, du Pays de Saillans et du Diois, qui couvrent 102 communes, 49.000 habitants et 2200km².

Elles ambitionnent de faire de la vallée de la Drôme un éco-territoire rural, national et européen de référence. Elles souhaitent démontrer qu'**un territoire rural multipolaire est capable de devenir un modèle de développement humain durable alternatif** et complémentaire aux zones urbaines centralisées.

Le projet met **en avant un volet aménagement avec la préservation des ressources vitales « biens communs de l'humanité » (eau, air, sol, lumière et biodiversité)**. Il sera basé sur **scénario participatif d'anticipation de l'après-pétrole** (préservation des sols agricoles, économies d'énergie, énergies renouvelables, limitation de la précarité sociale énergétique, aménagement du territoire et transports repensés...).

Le volet développement vise à la valorisation de ces biens communs au service de besoins premiers des habitants : eau potable, alimentation, habitat, santé, déplacements... Il vise la structuration des éco-filières, le développement massif de l'agriculture biologique, la relocalisation économique...

La convergence de l'ensemble des politiques publiques conduites sur le territoire et des initiatives économiques, associatives et citoyennes est la condition pour atteindre ces objectifs. Une charte, ci-jointe, présente les engagements que chacun peut prendre simplement pour y arriver.

Le territoire Biovallée® entend également nouer des partenariats actifs avec des acteurs de la formation et de la recherche, dans tous les domaines qui concernent ses axes de développement. Il s'agit de se constituer en un *territoire-école* et *territoire d'expérimentation* du développement durable et des éco-activités. A ce titre, le territoire envisage d'accueillir de plus en plus de stages, recherches et expérimentations.

StaRTER

Les Stages professionnalisants, Ressource Territoriale, au service d'un projet de développement durable : le Grand Projet Rhône Alpes Biovallée®

Porté par un réseau rhônalpin d'universités spécialisées dans le développement des territoires, le réseau UniTeR-RA (*Université/territoires en Réseau Rhône-Alpes*), le **projet StaRTER** a été retenu par la Région Rhône-Alpes dans le cadre des projets « Université Citoyenne et Solidaire ».

Le projet StaRTER, repose sur l'idée de travailler à la rencontre entre :

- **un besoin** : celui de Biovallée®, territoire éloigné des grands centres universitaires, désireux de développer et de valoriser ses capacités d'innovation, de recherche et de faire découvrir sa richesse à des jeunes diplômés qui pourraient peut-être s'y installer durablement.
- **une ressource** : les stages professionnalisants effectués (en alternance ou non) par des étudiants de licence ou de master dans des disciplines¹ susceptibles d'être mobilisées au service de structures d'accueil qui contribuent au projet Biovallée®,
- **une perspective** : contribuer à l'échelle régionale au développement du lien entre acteurs de la formation et de la recherche, et acteurs du développement territorial (collectivités locales, entreprises, associations,...).

L'objectif de StaRTER est de favoriser la venue et l'accueil de stagiaires de toutes disciplines sur Biovallée® d'organiser des stages fructueux pour le stagiaire, la structure d'accueil et le territoire.

Un appui humain et –sous certaines conditions– financier est proposé pour la recherche, l'accueil et l'accompagnement d'un stagiaire. Le dispositif StaRTER assurera un rôle d'assistance et d'interface entre les structures souhaitant accueillir un stagiaire et les formations existant en Rhône-Alpes dans le ou les domaine(s) disciplinaire(s) concerné(s).

Tous domaines et structures confondus, les stagiaires/apprentis (et leurs tuteurs professionnels) sont invités à participer à des rencontres d'information et d'échanges visant à prendre connaissance du territoire Biovallée® et de son projet. L'ambition est de les amener à penser et à situer leur mission de stage dans un cadre et dans une perspective plus large de développement territorial et durable. Des études sur les stages montrent que les croisements entre connaissances disciplinaires et premières expériences professionnelles favorisent l'innovation dans les structures d'accueil. Les rencontres entre tuteurs et stagiaires permettront l'émergence de projets communs entre certaines structures d'accueil. A l'image des 35 stages 2011 et 2012, elles contribueront à l'émergence de nouvelles activités ou services allant dans le sens de la démarche de développement humain durable du projet Biovallée®.

¹ [agronomie, santé, sciences de la terre, biologie, géographie, urbanisme, architecture, tourisme, ...](#)